

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 43 (1914)

**Heft:** 15

  

**Artikel:** Le Musée pédagogique de Fribourg : trente ans d'existence : 1884-1914 [suite]

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1041281>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LE MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

TRENTE ANS D'EXISTENCE : 1884-1914

(Suite)

### 17. Service bibliographique.

Il existe au sein de chacune des sociétés, Schw. Lehrerverein, depuis 1870, et Société pédagogique de la Suisse romande, ici depuis le 11 décembre 1901, et grâce à l'initiative de M. le conseiller fédéral Ruchet, une commission composée d'hommes d'école chargés d'examiner toutes les publications qui leur sont remises et destinées à la jeunesse. Les comptes rendus des membres de ces commissions spéciales sont publiés au moyen de bulletins annuels, intitulés « Mitteilungen über Jugendschriften an Eltern, Lehrer und Bibliothekenvorstände », et « Bulletin bibliographique dédié aux parents, au personnel enseignant et aux comités de Bibliothèque ». Le Département fédéral de l'Intérieur alloue à ces deux commissions une subvention de 1,500 fr., pour leur permettre de publier le Bulletin et de le propager. Comme les commissions reçoivent de chaque ouvrage deux exemplaires, l'un de ceux-ci est remis au membre de la commission chargé de l'examen des volumes, l'autre est déposé par la commission de la Suisse allemande, au Pestalozzianum de Zurich, et par la commission de la Suisse romande au Musée scolaire de Lausanne où, vers Noël, une exposition spéciale des livres reçus est présentée au public désireux de se renseigner sur le choix des achats à faire pour les étrennes.

Nous avons proposé en 1903, dans notre rapport annuel, en 1904, à l'assemblée de la Société fribourgeoise d'éducation à Châtel-St-Denis, puis en 1909, à l'Association populaire catholique suisse, de constituer une telle commission au point de vue catholique.

Rien ne fut fait de ce côté. Cependant, le Musée organisa, à l'occasion de la Semaine sociale catholique suisse en septembre 1910, une exposition spéciale de littérature pour l'enfance et la jeunesse, dont les éléments nous furent fournis par des éditeurs français, belges et suisses. L'exposition terminée, la plupart des ouvrages exposés furent offerts à notre bibliothèque, par les éditeurs.

Ce premier succès nous encouragea à nous adresser à la Conférence des Présidents des Fédérations cantonales ro-

mandes de l'Association populaire catholique suisse qui, en 1913, adopta le règlement suivant :

1. La Conférence des Présidents romands a constitué une commission bibliographique, en vue d'examiner les publications nouvelles, afin de contribuer à la formation de bibliothèques paroissiales rationnelles dans la Suisse française.

2. *Le centre de cette Commission est au Musée pédagogique de Fribourg. C'est là que seront exposés les volumes dont disposera la Commission.*

3. La Commission charge l'un de ses membres ou toute autre personne de critiquer les ouvrages qui lui ont été envoyés. Cette critique est publiée dans le *Bulletin de l'Association populaire catholique suisse*.

La Commission est composée de :

MM. Dr Besson, professeur au Séminaire diocésain, Fribourg ; Cottier, rév. curé de La Chaux-de-Fonds ; Dessonnaz, Albert, rédacteur à la *Liberté*, Fribourg ; Dr Dévaud, professeur à l'Université, Fribourg ; Dr Favre, professeur à l'Ecole normale, Hauterive ; Folletête, rév. curé-doyen, Porrentruy ; Léon Genoud, directeur du Musée pédagogique, Fribourg ; Gigon, rév. curé, Grandfontaine (Jura bernois) ; Emile Gremaud, chef de service à la Direction de l'Instruction publique, Fribourg ; chanoine Mariétan, St-Maurice ; Mermet, rév. curé, Cernier (Neuchâtel) ; Pahud, rév. curé-doyen, Lausanne ; Richoz, professeur au Collège Saint-Michel, Fribourg ; Hubert Savoy, professeur au Séminaire diocésain, Fribourg ; Abbé Snell, directeur du *Courrier de Genève*, Genève ; Dr Zimmermann, professeur au Collège de Sion.

## 18. Expositions auxquelles a participé

### le Musée pédagogique.

1. Exposition universelle de Paris, 1889 : *Médaille de bronze* pour les collections d'enseignement primaire. *Mention honorable* pour les collections d'enseignement secondaire.

2. Exposition industrielle cantonale 1892, à Fribourg : Médaille de vermeil avec un diplôme ainsi motivé : « pour son activité pleine de succès dans le domaine scolaire. »

3. Exposition nationale suisse, Genève 1896 : Médaille d'or.

4. Exposition internationale de l'Est de la France, Nancy, 1909 : Diplôme d'honneur.

Nous avons participé à d'autres expositions afin d'apporter notre appui à une bonne œuvre. Ainsi, en 1904, nous avons envoyé un grand nombre d'objets à l'Exposition d'hygiène scolaire à Berne et à l'Exposition organisée à l'occasion du

2<sup>me</sup> Congrès international du dessin, dans la même ville. En 1911, nous avons envoyé une quantité de matériel se rapportant à l'enseignement fröbelien et à l'enseignement ménager, au Comité des Œuvres catholiques du département de l'Ain (France), pour une exposition qu'il organisait à Bourg-en-Bresse.

### 19. Emploi du Musée pédagogique.

On peut tirer parti du Musée pédagogique, de ses collections, de sa bibliothèque, par visite, par correspondance et en y empruntant des objets ou des livres.

Voici une tablelle montrant le nombre des visiteurs et celui des prêts, depuis sa fondation.

| Années | Visites | Prêts | Années | Visites | Prêts |
|--------|---------|-------|--------|---------|-------|
| 1884   | ?       | —     | 1899   | 2018    | 1502  |
| 1885   | ?       | —     | 1900   | 1204    | 2648  |
| 1886   | 700     | 42    | 1901   | 2656    | 1626  |
| 1887   | 629     | 43    | 1902   | 1890    | 2475  |
| 1888   | 893     | 86    | 1903   | 2130    | 2626  |
| 1889   | 915     | 251   | 1904   | 2226    | 2680  |
| 1890   | 226     | 105   | 1905   | 2375    | 2657  |
| 1891   | 300     | 58    | 1906   | 3128    | 3403  |
| 1892   | 376     | 215   | 1907   | 3283    | 3878  |
| 1893   | 765     | 286   | 1908   | 4458    | 3425  |
| 1894   | 870     | 340   | 1909   | 5389    | 3928  |
| 1895   | 1297    | 607   | 1910   | 5830    | 4002  |
| 1896   | 1926    | 664   | 1911   | 6053    | 4077  |
| 1897   | 2320    | 756   | 1912   | 6450    | 3101  |
| 1898   | 2686    | 1267  | 1913   | 5847    | 2923  |

### 20. Finances.

Nous avons dit déjà combien la situation financière de notre Exposition scolaire était précaire. Dès le commencement, nous obtenions que la Direction de l'Instruction publique veuille bien nous rembourser nos avances pour frais de correspondance et port. En 1887, nous avions déjà un budget de 2,670 fr. pour les dépenses. Des démarches furent tentées aussi auprès du conseil communal qui nous accorda 250 fr., pendant que le Grand Conseil nous accordait un crédit annuel de 1,000 fr.

La plus grande dépense a toujours été le traitement du personnel. Depuis 1890, l'employée recevait 500 fr. par an. En 1895, on lui donna 600 fr., mais indépendamment des obligations de la précédente bibliothécaire, elle fut tenue

d'envoyer chaque mois un extrait du registre d'entrée des objets au *Bulletin pédagogique*. Elle devait être présente au Musée 6 heures par jour. Deux ans après (1897), on porta ce traitement à 800 fr. ; mais en 1900, on fixa ce même traitement à 1,000 fr. Le travail augmentait, le Comité demanda à l'employée de bien vouloir rester une heure de plus par jour (7 heures), ce à quoi elle consentit, moyennant une augmentation de 60 fr., ce qui portait son traitement à 1,060 fr. Elle n'avait alors que 15 jours de vacances. Depuis 1910, ces vacances sont de un mois. Le même traitement lui fut payé jusqu'à fin 1906, où il fut porté à 1,500 fr. ; mais en 1908, à l'occasion du grand travail du Congrès international de l'enseignement ménager, il fut accordé, dès le 1<sup>er</sup> octobre, à l'employée, 1,800 fr., à la condition que, dès que les circonstances le lui permettraient, elle consacrerait 8 heures par jour au Musée, et ne prendrait qu'une demi-journée de congé par semaine.

En 1905, on avait appelé un instituteur, chargé spécialement de la tenue du catalogue et de l'établissement d'un fichier des principaux articles pédagogiques, des périodiques, du classement des archives, de la centralisation des renseignements concernant l'enseignement congréganiste et libre dans les divers pays, etc. Mais nos finances ne nous permirent point de conserver cet employé en permanence.

La subvention fédérale, qui était de 500 fr. en 1886 fut portée à 1,000 fr. en 1888, à 2,000 fr. en 1897 et 1898, mais la nécessité nous obligea d'adresser à Berne une demande d'augmentation. Le Département fédéral de l'Intérieur chargea M. le conseiller national Gavard, de Genève, de l'enquête relative à notre pétition. M. Gavard se déclara très satisfait de tout ce qu'il avait vu et préavisa en faveur d'une augmentation de 500 fr. qui nous fut accordée dès 1899. En 1908, la subvention fédérale fut portée à 3,000, subvention qui continue à être versée.

(A suivre.)

---

## LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION A ESTAVAYER-LE-LAC

(Suite.)

Pour déférer au désir que M. le Conseiller Python lui a manifesté, M. le Dr Dévaud dit les impressions favorables qu'il a éprouvées en visitant une première fois l'Exposition nationale de Berne. Le canton de Fribourg y est bien repré-